

INVITATION MÉDIAS

A l'occasion du lancement de Sport Cancer by IPC

l'Institut Paoli-Calmettes (IPC) vous convie à

UN POINT PRESSE

lundi 20 mai 2019 à 11h00

à la salle de sport de l'IPC (rez-de-chaussée IPC4)*

Avec la participation de :

- **Pr Patrice VIENS**, Directeur général de l'IPC et Président de la fédération Unincancer,
- **Pierre DANTIN**, vice-doyen de la Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille université,
- **Sarah CALVIN**, maître de conférences à Aix-Marseille université,
- **Pr Didier BLAISE**, chef du département d'hématologie de l'IPC,
- **Dr Cécile BRATICEVIC**, oncologue, responsable du comité de liaison alimentation nutrition,
- **Pr Norbert VEY**, responsable de l'unité d'évaluation thérapeutique en hématologie et l'unité dédiée aux leucémies,
- **Dr Patrick BEN SOUSSAN**, responsable de l'unité de psychologie clinique,
- **Pr Eric LAMBAUDIE**, chirurgien.

L'Institut Paoli-Calmettes lance Sport Cancer by IPC : un concept innovant de prise en charge des patients, appelé à être déployé progressivement, tout au long du parcours de soins et pour différents types de pathologies. La suite logique du programme expérimental Rebond, lancé en 2017, associant le management de la performance sportive et l'activité physique adaptée.

Plusieurs programmes de recherche, adossés au laboratoire de recherche pluridisciplinaire « Management Sport Santé », vont démarrer d'ici la fin 2019 et courant 2020. Tous s'inspirent du coaching de la performance sportive pour étudier et mesurer les bienfaits du sport, sous toutes ses formes, sur des patients atteints d'un cancer ou en rémission.

* 232 boulevard de Sainte Marguerite 13009 Marseille

A propos de l'IPC :

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, sans remarque, et membre du réseau Unicancer, l'IPC rassemble 1 550 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 11 000 nouveaux patients en 2018. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.

L'Institut Paoli-Calmettes, notamment à travers son nouveau projet d'établissement s'enracine dans le socle des valeurs communes aux centres de lutte contre le cancer dont l'IPC fait partie : la quête d'excellence, la solidarité, l'humanité, et l'innovation dans la relation aux patients. Ainsi, l'IPC marque plus nettement son appartenance à Unicancer, réseau hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer. Unicancer réunit tous les Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements privés, à but non lucratif, assurant une triple mission de soins, recherche et formation dans le domaine de la cancérologie, et répartis sur 20 sites dans 16 régions françaises. Créée en 1964, la Fédération des centres de lutte contre le cancer devenue Unicancer en 2011, porte un modèle unique de prise en charge des patients. Elle est la seule fédération française entièrement dédiée à la cancérologie. Unicancer prend en charge 1 personne sur 10 atteintes d'un cancer en France.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse

06 46 14 30 75 - belarbie@ipc.unicancer.fr